



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Installations sportives: Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 37591

Texte de la question

M Gilbert Bonnemaïson attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports, sur la situation du circuit Carole à Tremblay-les-Gonnesse. L'AFTRP, société propriétaire des terrains d'implantation de ce circuit, entend mettre fin au bail. Cette décision suscite une vive émotion parmi les milliers de jeunes et passionnés de la moto qui trouvent en ce lieu, à proximité de Paris, et d'accès facile, l'ensemble des conditions techniques et de sécurité, à l'expression de leur passion. La disparition de ce circuit ne serait pas sans conséquences quant au retour de la situation dramatique antérieure. Il lui demande de préciser les mesures d'urgence prises pour assurer la reconduction du bail, la poursuite de l'activité du circuit Carole.

Données clés

Auteur : [M. Bonnemaïson Gilbert](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37591

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 964